

**DOCUMENTS À FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN LIGNE, CURSUS
BACHELOR**

Les pièces suivantes doivent être fournies, en format PDF, **avec** le formulaire d'inscription en ligne.

Documents à fournir:

- Le **justificatif de paiement de la finance d'inscription de 150.- CHF** (un **avis de débit** - attention, un ordre de paiement n'est pas une preuve de paiement). Ce justificatif est demandé si le paiement n'a pas été effectué en ligne depuis le formulaire d'inscription (PostFinance, Visa ou Mastercard)
- Une copie d'une **pièce d'identité** (si carte d'identité : recto + verso)
- Une copie du **permis de séjour** pour les candidats étrangers résidant en Suisse
- Une copie de la **carte AVS**, sinon copie de la carte d'assurance maladie suisse-LAMal indiquant un n° à 13 chiffres débutant par 756 (justificatif AVS obligatoire pour les candidats résidant déjà en Suisse au moment de la demande d'inscription ou ayant travaillé en Suisse)
- Une **photo** récente format passeport (format JPG)
- Un **curriculum vitae** à jour
- Une copie du **diplôme donnant accès** aux études HES et **son relevé de notes final** (par exemple Maturité, Baccalauréat, etc.)
Si le titre d'accès est en cours d'obtention : une copie du dernier bulletin scolaire obtenu, classe terminale. Si le bulletin n'a pas encore été délivré, copie du dernier bulletin obtenu en juin-juillet dernier + une attestation d'études/d'inscription de l'année en cours, avec indication de l'option spécifique (Maturité gymnasiale) ou des spécialités de TL (Baccalauréat général)
Si diplôme de fin d'études secondaires supérieures autre que suisse : une copie du relevé de notes des **trois** dernières années d'études et le relevé de notes final, le cas échéant (**France** : relevé de notes des **deux** dernières années d'études et le relevé de notes final, le cas échéant)
- Une copie des **relevés de notes des formations ultérieures**, suivies après le diplôme donnant accès aux études HES, même si inachevées ou n'ayant pas de lien avec le bachelor postulé) (par exemple si études universitaires, etc.)
- Une copie de tous les **diplômes obtenus, post-secondaires** (diplômes universitaires, etc.)
- Pour les candidats ayant été immatriculés dans une HES/HEP/HEM, plus immatriculés, une Ecole polytechnique ou une Université en Suisse : une **attestation d'exmatriculation**
- Uniquement pour les personnes ayant déjà effectué la pratique professionnelle exigée : attestations justifiant la **pratique professionnelle** acquise ou en cours, en adéquation avec la filière choisie (précisant les dates exactes de début et de fin de stage, la charge horaire hebdomadaire, le secteur d'activité et avec description des tâches principales effectuées)
- Une **traduction officielle** des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien, anglais ou espagnol
- **Pour la filière Architecture du paysage uniquement :**
 - une **lettre de motivation** à savoir un exposé argumenté des motivations qui conduisent le-la candidat-e à entreprendre une formation à HEPIA en Architecture du paysage. Il-elle s'efforce d'exprimer son intérêt pour la formation d'architecture du paysage et ses attentes liées à cette formation. Cette lettre rédigée en français, dactylographiée ne doit pas dépasser 3 pages A4
 - copie du **permis de frontalier valable, délivré par un canton suisse, du père ou de la mère du/de la candidat-e**, le cas échéant.

N.B. Pour les formations secondaires et post-secondaires effectuées à l'étranger (hormis en France), dès validation de la demande d'inscription en ligne, il sera nécessaire d'envoyer par la poste **une copie certifiée conforme à l'original** (timbre original) du (des) relevé(s) de notes et diplôme(s) obtenu(s). Ces documents certifiés conformes devront être adressés au Bureau des admissions.